

ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles

Rapport

Audition des intéressés et étude détaillée du projet de loi
d'intérêt privé n° 219 – Loi modifiant la Loi concernant
Pipeline Saint-Laurent
(Texte adopté sans amendement)

Procès-verbal de la séance du 9 juin 2010

Dépôt à l'Assemblée nationale :
N° 1456-20100610

QUÉBEC

Séance du mercredi 9 juin 2010

Mandat : Audition des intéressés et étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 219 – Loi modifiant la Loi concernant Pipeline Saint-Laurent (Ordre de l'Assemblée le 5 mai 2010)

Membres présents :

M. Paradis (Brome-Missisquoi), président
M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine)
M. Gaudreault (Jonquière)
M. Khadir (Mercier)
M. Lehouillier (Lévis), député représentant le projet de loi
M. Marsan (Robert-Baldwin) en remplacement de M. Bernard (Rouyn-Noranda-Témiscamingue)
M^{me} Normandeau (Bonaventure), ministre des Ressources naturelles et de la Faune
M. Pigeon (Charlesbourg) en remplacement de M^{me} L'Écuyer (Pontiac)

Intéressé :

Pipeline Saint-Laurent :

M. Louis Forget, vice-président, Affaires publiques et gouvernementales, Ultramar Ltée

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 12 h 07, M. Paradis (Brome-Missisquoi) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

M. le président donne lecture de l'ordre du jour (annexe I).

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M. Lehouillier (Lévis), M^{me} Normandeau (Bonaventure), M. Gaudreault (Jonquière) et M. Khadir (Mercier) font des remarques préliminaires.

AUDITION

Pipeline Saint-Laurent

À 12 h 25, la Commission entend l'exposé de Pipeline Saint-Laurent.

ÉTUDE DÉTAILLÉE

Article 1 : Un débat s'engage.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

Le débat se poursuit.

L'article 1 est adopté à la majorité des voix.

Article 2 : L'article 2 est adopté à la majorité des voix.

Préambule : Le préambule est adopté à la majorité des voix.

Titre du projet de loi : Le titre du projet de loi est adopté à la majorité des voix.

REMARQUES FINALES

M. Lehouillier (Lévis), M. Gaudreault (Jonquière) et M. Khadir (Mercier) font des remarques finales.

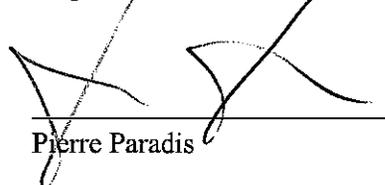
À 13 h 08, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,



Éric Thomassin

Le président de la Commission,



Pierre Paradis

ET/mlc

Québec, le 9 juin 2010

ANNEXE I

Ordre du jour



COMMISSION DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES, DE L'ÉNERGIE ET DES
RESSOURCES NATURELLES

Audition des intéressés et étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 219,
Loi modifiant la Loi concernant Pipeline Saint-Laurent

Le mercredi 9 juin 2010

12 h à 13 h

Salle Louis-Joseph-Papineau

ORDRE DU JOUR

PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ N° 219, Loi modifiant la Loi concernant Pipeline Saint-Laurent

Proposeur : M. Gilles Lehouiller, député de Lévis

Requérant : PIPELINE ST-LAURENT

M. Louis Forget, Vice-président, Affaires publiques et gouvernementales, Ultramar Ltée
M. Bruno St-Laurent, Directeur ingénierie et permis, Pipeline Saint-Laurent
M^e Alain Lalonde, Gowling Lafleur Henderson

Ajournement

Québec, le 8 juin 2010